



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024

PROCES-VERBAL

Conformément à l'Article L.2121 alinéa 25 du CGCT

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 11 juillet

Le Conseil Municipal de la commune d'Angicourt, dument convoqué par Monsieur Le Maire, par mail, en date du 05 juillet 2024, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur DELAGRANGE Michel, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

Monsieur DELAGRANGE Michel, Le Maire
Mmes ALVES-TEIXEIRA Florence, PILLON-CARRARA Marie Laurence,
Mrs BONNEAU Alain, FREMONT Jean Pierre, LECLERCQ Aimé, RUHAUT Laurent, Le ROUZIC Yoann,

Absents (e) excusés (e) :

Mmes BERENGER Coralie, GENAUX Fanny, ALDEBERT Dominique, WALBECQ Jessie,

Absents(e) non excusés(e) :

Mrs DELHOMMEAU Jean Marc, DEOM Frédéric, Mme RICHARD Valérie,

Pouvoirs :

Mme GENAUX Fanny (pouvoir à M DELAGRANGE Michel), Mme ALDEBERT Dominique (pouvoir à Mme PILLON-CARRARA Marie Laurence), Mme BERENGER Coralie (pouvoir à M *RUHAUT laurent*), M WALBECQ Jessie (pouvoir à M FREMONT Jean-Pierre).

Formant la majorité des membres en exercice.

Le PV de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Secrétaire de séance : M BONNEAU Alain

Objet	Rapporteur	Délibération du Conseil Municipal
Choix du Cabinet – Consultation de Bureaux d'Etudes concernant la mise en compatibilité du PLU d'Angicourt Délibération 2024-31	M Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Mme GENAUX Fanny (pouvoir à M DELAGRANGE Michel), Mme ALDEBERT Dominique (pouvoir à Mme PILLON-CARRARA Marie Laurence), Mme BERENGER Coralie (pouvoir à M <i>RUHAUT laurent</i>), M WALBECQ Jessie (pouvoir à FREMONT Jean-Pierre), RETIENT ✓ Le Bureau d'Etudes URBYCOM selon les conditions présentées dans le Mémoire justificatif
Rétrocession de terrains Chemin de la Planchette au profit de la Commune Délibération 2024-32	M Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, Mme GENAUX Fanny (pouvoir à M DELAGRANGE Michel), Mme ALDEBERT Dominique (pouvoir à Mme PILLON-CARRARA Marie Laurence), Mme BERENGER Coralie (pouvoir à M <i>RUHAUT laurent</i>), M WALBECQ Jessie (pouvoir à M FREMONT Jean-Pierre) avec 2 abstentions M FREMONT Jean-Pierre, M WALBECQ (pouvoir à M FREMONT Jean-Pierre). VALIDE ✓ L'acceptation par la commune de 2 rétrocessions de terrain concernant les parcelles E 1418 et E 1419 constituant le Chemin de la Planchette à Angicourt afin que M Le Maire puisse autoriser l'installation des réseaux par les délégataires, et afin que les interventions sur les réseaux se fassent à l'avenir en conformité sur le domaine public AUTORISE ✓ M Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La séance du Conseil Municipal est levée à 19H35

Le Secrétaire de Séance
M BONNEAU Alain

Le Maire
Michel DELAGRANGE

